

Référence	DSS/DPTS/UPP/04-2022
Poste	Ingénieur sécurité physique.
Nombre	1
Profil	Diplôme : Ingénieur d'état ou équivalent.
	Niveau d'études : Bac+ 5
	Spécialité : Hygiène, sécurité environnement ; Génie industriel ; Electromécanique ou similaire.
Expérience	souhaitable.
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la gestion des activités de sécurité physique au CNESTEN ; - Contribuer à l'élaboration des rapports des activités de service ; - Contribuer à la réalisation des études de sécurité physique et la mise en œuvre des actions d'amélioration ; - Participer aux activités de formations en sécurité nucléaire ; - Participer aux programmes et aux projets assignés au service ; - Contribuer à la mise en place et au renforcement de la culture de sécurité ; - Assister et participer aux inspections réglementaires.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date limite du dépôt du dossier de candidature ;
- Etre titulaire d'un diplôme dans les spécialités sus-indiquées ;
- Avoir le profil demandé.

Article 2 :

Les candidatures doivent **obligatoirement** être transmises par voie électronique sur le portail « emploi-public », à travers le lien « <https://depot.emploi-public.ma/> », au plus tard le **14 JUIL 2022** à **16h00**.

Toute candidature incomplète ou envoyée via un autre canal que le portail précité, sera systématiquement écartée.

Article 3:

Au dépôt des dossiers de candidatures électroniques, il faut impérativement joindre les documents suivants:

1. Demande de participation au concours adressée au Directeur Général du CNESTEN ;
2. Curriculum vitae (CV) actualisé;
3. Copie scannée de l'original de la Carte Nationale d'Identité Electronique CNIE (Recto-Verso) ;
4. Copie scannée du diplôme reconnu par l'Etat, accompagnée, le cas échéant, d'une copie scannée de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes délivrés par les universités et établissements privés ou étrangers.

Article 4:

Le processus de concours comprend une présélection sur dossier, un concours écrit suivi d'un entretien oral et en cas de besoin une mise en situation au sein du CNESTEN.

Article 5:

La liste des candidats présélectionnés pour passer les épreuves écrites et orales sera affichée sur le site www.emploi-public.ma et sera considérée comme convocation au concours écrit et oral relatifs à cet appel à la candidature.

Article 6:

La date, le lieu et les modalités de déroulement du concours écrit et oral seront communiqués ultérieurement. Les résultats de toutes les étapes de sélection seront affichés sur le site www.emploi-public.ma.

Article 7:

A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, la liste des candidats admis ainsi que ceux figurant dans la liste d'attente, classés par ordre de mérite, sera publiée sur le portail (www.emploi-public.ma) et le site web du CNESTEN (www.cnesten.org.ma).

Article 8:

Le recrutement des candidats admis n'est jugé définitif, que sous réserve d'approbation de leurs dossiers administratifs par les services compétents et confirmation de leur aptitude physique par le médecin de travail du Centre.

Tout candidat ne vérifiant pas les conditions susmentionnées, sera systématiquement remplacé (selon l'ordre de mérite) par un autre candidat inscrit sur la liste d'attente remplissant les mêmes conditions.


Hamid MERAH
Directeur du C.N.E.S.T.E.N.
Par Intérim